

« Nous militons pour un détenu par cellule, mais comment faire ? »

La Talaudière. Jimmy Deliste, directeur de la maison d'arrêt, a rencontré la ministre de la Justice en tant que secrétaire général de FO. Au cœur de la discussion, la surpopulation carcérale. Toujours.

La surpopulation dans les prisons atteint un niveau historique. 67 000 détenus en France pour 55 000 places. Elle augmente encore en même temps que les moyens baissent. La position des directeurs de prison est de plus en plus délicate. Ils ont fait un peu de bruit auprès des parlementaires, et la ministre de la Justice, Christiane Taubira, a accepté de recevoir une délégation des syndicats FO direction et SNDP, vendredi dernier. Le directeur de la maison d'arrêt de la Talaudière, qui est aussi secrétaire général de FO, était à sa tête.

Quels problèmes dans les prisons ont mené à la rencontre avec Christiane Taubira ? Depuis octobre, il y a une mobilisation rare. Eu égard aux nouvelles modalités des logements de fonction. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, mais ce n'est pas sur ça que l'on se bat en priorité. On a le sentiment de ne pas être chez nous au sein de notre administration. Des choix sont faits sans que nous y soyons associés. Comme de supprimer les fouilles et de les rem-



1 Avec une capacité de 283 places, il y a actuellement à la Talaudière 330 détenus.



2 Pour les peintures, des détenus ont mis la main à la pâte.

Photos Claude Essertel

3 Jimmy Deliste : « Un quart de prévenus pour trois quarts de condamnés en maison d'arrêt »

4 Les douches ont été renouvelées.



placer par des portiques... On nous laisse nous dépatouiller.

Quel est l'état des lieux des prisons françaises ? La surpopulation a augmenté de 0,9 % en novembre. 650 détenus dorment par terre sur des matelas en France. Les effets pervers de la surpopulation sont que l'on ne peut pas donner d'activités à tous ceux qui le désirent. Même chose pour le travail, d'autant plus qu'on ressent ici aussi l'effet de

la crise. On a une augmentation des phénomènes de bandes. Et la population carcérale est beaucoup plus violente qu'avant.

Quelles solutions sont préconisées ?

La ministre de la Justice a demandé au parquet de veiller à l'état de la surpopulation carcérale. Elle va se déplacer dans les juridictions. Elle dit qu'il ne faut pas écrouer tout le monde, l'incarcération ne

devrait plus être la peine de référence. On peut imaginer de nouveaux types de détention, ce sont des discussions à avoir pour lesquelles nous ne sommes pas fermés. Nous sommes là pour appliquer.

Adhères-vous à ces solutions ?

On milite pour le numerus clausus, un détenu une cellule. Le code pénal le prévoit depuis des années, mais ce n'est pas le cas. La mesure a

été reportée jusqu'à fin 2014. Comment on fait en 2014 ? Il faut appliquer le code pénal, y compris en maisons d'arrêt. Elles sont prévues d'abord pour les détenus en attente de jugement, alors que c'est un quart de prévenus pour trois quarts de condamnés. On veut qu'il y ait un vrai choix. Et l'on veut bien faire des choses mais il faut que les moyens suivent. ■

Propos recueillis par Jean-Yves Moulin

Maison d'arrêt : ce qu'il faut savoir

■ Maintenant on passe aux rénovations extérieures

Les travaux initiés fin 2010 sont pratiquement terminés à la maison d'arrêt de la Talaudière. Il y a eu une réfection importante dans les bâtiments. Maintenant, les extérieurs vont être rénovés. La cour de promenade va être goudronnée. Le directeur espère « un vrai lieu de sports », un vrai terrain, un city stade... Les conditions d'accueil devraient aussi être améliorées au fur et à mesure, et permettre d'enrayer les problèmes avec les riverains, de leur assurer un peu plus de

tranquillité.

■ Le quartier des arrivants au niveau européen

Il y a des travaux actuellement sur le quartier des arrivants, l'endroit qui permet de décider quelle va être la meilleure prise en charge du détenu. Il vient d'être labellisé et, pour Jimmy Deliste : « Ça montre que l'on est capable de mettre en place les normes européennes à Saint-Etienne ».

■ Les détenus ont participé aux travaux

Pour les peintures, des détenus

ont mis la main à la pâte. « C'est compliqué mais l'on a réussi à le faire », commente le directeur Jimmy Deliste.

Ces travaux sont payés, comme le travail de service général. Il y a un autre avantage : « Cela permet aussi de faire durer la réfection dans le temps : quand on a participé, on dégrade moins ».

■ Discipline et eau chaude

« On va mettre de l'eau chaude dans toutes les cellules, c'est un choix de la direction interrégionale », annonce Jimmy Deliste. Les douches ont par ailleurs été

renovées. C'est souvent un endroit sensible. Et le quartier disciplinaire doit être en réfection courant 2013.

■ Quid de la nouvelle prison ?

« Même avec des rénovations, la prison date de 1968 », rappelle le directeur de la Talaudière. D'ailleurs, la construction d'une nouvelle prison avait été envisagée. Elle le reste, mais sans projet véritable pour l'instant : « Si l'on fait le choix d'une structure nouvelle, ce ne pourra qu'être mieux ». ■

J-YM

« On la vit au quotidien »

« La surpopulation, on la vit au quotidien depuis plusieurs années », témoigne Yvan Brun, surveillant, délégué GGT. « On vit des difficultés de gestion journalières. On n'arrive pas à tout faire, les agents courent, cela crée des tensions, des conflits ». Les travaux, le bruit, sont aussi des conditions difficiles : « Il y a toujours un étage de 28 places qui est fermé ». À la surpopulation s'ajoute, selon le Cégétiste, le manque d'effectif : « Il manque huit personnes depuis des mois. C'est un effectif amputé de 10 %. On n'abandonne pas pour autant l'établissement ».